

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Coupe « Honneur » KUMITE individuel  
Poussins / pupilles / benjamins

**DIMANCHE 12 FEVRIER 2012**  
**GYMNASE JEAN PHILIPPE GATIEN**  
**8/10 RUE LEON JAMIN**  
**92 LEVALLOIS PERRET**  
**(près du collège Louis Bériot rue Jules Guesdes)**

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 27 Janvier 2012

**Confirmation et contrôle des inscriptions**

- **Benjamins (2000-2001) masculins et féminins individuels**  
contrôle 8h30 – clôture 9h00
- **Poussins (2004-2005) masculins et féminins individuels**  
contrôle 9h00 – clôture 9h30
- **Pupilles (2002-2003) masculins et féminins individuels**  
contrôle 13h30 – clôture 14h00

**AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISÉ**

Cette compétition n'est pas autorisée aux finalistes de la coupe de ligue « élite »

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1<sup>er</sup> juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- tenue personnelle obligatoire : Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque / Coquille pour les masculin. Le port d'un protège-dents adapté à la taille de l'enfant est autorisé.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé.**  
Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

**F.F.K.D.A Ligue des Hauts-de-Seine**  
**Siège Social 56 avenue Agent Sarre 92700 COLOMBES**  
**Tél : 01-55-49-00-07 Fax : 01-55-49-00-08 email : [ligue92.ffkarate@orange.fr](mailto:ligue92.ffkarate@orange.fr)**  
**Site internet <http://www.ligue92karate.com>**  
**Siret 422 752 808 00010 APE/NAF 9312Z**  
**Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565**